

**Interpellation écrite du 6 octobre 2021 de Mmes Brigitte Studer et Maryelle Budry:
«Egalité de représentation dans les conseils d'administration et de fondation».**

Plusieurs objets déposés au Conseil municipal demandent que l'égalité soit respectée en Ville de Genève à tous les niveaux de la commune et dans tous les départements, tant auprès des collaboratrices et collaborateurs que de ses différents publics et destinataires de ses prestations.

L'égalité doit aussi être respectée au niveau des personnes qui représentent la Ville de Genève dans les conseils d'administration et les conseils de fondation.

Ainsi, nous souhaitons connaître pour chaque conseil d'administration et de fondation le pourcentage de femmes et d'hommes qui sont délégués par le Conseil administratif pour représenter la Ville de Genève.